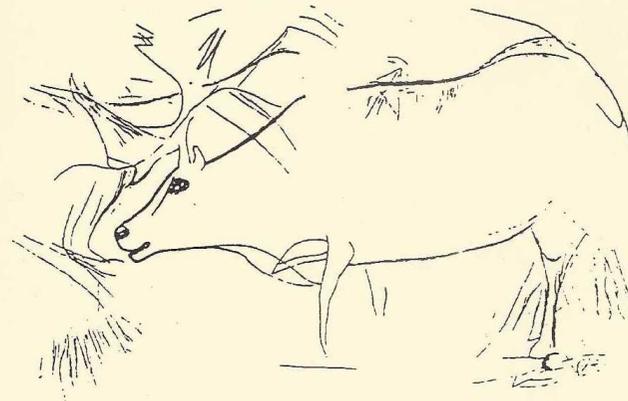


PREHISTOIRE DU SUD-OUEST



Nouvelles Etudes N° 3 - 1996 - 1

Bulletin édité par l'Association "PREHISTOIRE QUERCINOISE"

SOMMAIRE

- Claude Lemaire : Le mot du Président	pages 1
- Bilan financier 1995 - Informations diverses :	3
- Richard Boyer : Intervention de sauvegarde sur un gisement paléontologique menacé de l'Agenais : la grotte de "Bourdette"	4
- Richard Boyer : Traces d'industrie Moustérienne de tradition Acheuléenne en pays de Serres : quatre bifaces découverts dans la commune de Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne)	7
- Pierre-Yves Demars : La place du Piage et de Roc de Combe (Lot) dans la transition du Paléolithique moyen au Paléolithique supérieur	11
- Marc Boboeuf : Le paléoenvironnement de l'Aubrac (Massif Central français) au Tardiglaciaire et au début du postglaciaire. Synthèse des données naturalistes	36
- M.R. Séronie-Vivien : Un galet gravé azilien de la grotte Roussignol à Reilhac (Lot)	54
- André Thévenin : Le Sauveterrien dans le cadre du peuplement mésolithique de la France	56
- Alain Beyneix : La grotte sépulcrale du néolithique moyen du "Bourg" à Dondas (Lot-et-Garonne)	64
- Jean Gascó : Nouveaux travaux dans la doline de Roucadour. Documents de l'Age du Bronze Ancien (Thémines, Lot)	73
- Jean-Pierre Cantet : l'Age du Bronze dans le Savès et le site du Goute à Seysses-Savès (Gers)	87
- Anne Lagarrigue, Thierry Salgues : La grotte du curé (Corn, Lot)	97
- Guy Maynard : Le polissoir du Pech Marty à Lachapelle-Auzac (Lot)	124
- M.R. Séronie-Vivien : Recherche préhistorique en Quercy - Année 1994	127
- Adhérents de <i>Préhistoire Quercinoise</i> au 20 avril 1996	131

NOUVEAUX TRAVAUX DANS LA DOLINE DE ROUCADOUR (Thémines, Lot) : DOCUMENTS DE L'AGE DU BRONZE ANCIEN

Jean Gascó*

Résumé : La reprise des fouilles dans la doline de Roucadour en 1995 a permis de mettre en évidence des horizons de l'âge du bronze ancien fortement marqués par la tradition néolithique finale et chalcolithique. La céramique à caractères rhodaniens, est associée à des céramiques à pastilles pincées que l'on retrouvera plus tardivement en Aquitaine au coeur du Bronze vindo-médocain.

Abstract : The repeat of the excavations in the Roucadour's doline bring to the fore early bronze age levels. Evidence in the form of ceramics indicate a late neolithic or chalcolithic tradition. But the rhodanien or continental influences are combined with stiffed discs potteries which exist in the Medocain bronze age.

Resumen : La nueva excavación en "la doline de Roucadour", empezada en 1995, a dado unas capas del Bronce antiguo. La ceramica tiene aqui influencias del Neolithico ultimo o del Calcolitico. Los vasos de la tradicion del bronce del la cuenca del Rhône y del este medio europeo son encontrados con ceramicas de pastillas pellizcadas que seran muy frecuentes durante el bronce medio

Les travaux qui ont placé la grotte de Roucadour au titre des sites majeurs du Néolithique français sont bien connus grâce à d'anciennes publications. Les plus récentes datent cependant d'une trentaine d'années.

Nous ne développerons pas ici ce sujet ; ce sont les travaux d' E.A. Martel, puis ceux d'A. Niederlender, R. Lacam, J. L. Couchard et J. Arnal, de M. P. Taurisson et Coussy, L. Genot, et pour l'art rupestre ceux de l'abbé Glory et de M. Lorblanchet pour les principaux d'entre-eux (voir Bibliographie). En réalité, il faut convenir que la majeure partie des chercheurs quercinois passés et présents ont oeuvré pour la connaissance (C. Lemaire, J. P. Giraud, J. Roussot-Larroque) ou la protection de la cavité depuis plus d'un siècle (L. Méroc, J. Clottes, M. Vidal, et J. Jaubert). Un travail sur ce sujet est actuellement en cours et une courte présentation a été récemment proposée (Gascó 1995).

1- Nouvelles fouilles à Roucadour

En 1995, nous avons élaboré un projet de fouille planimétrique concernant la doline de Roucadour. Il avait plusieurs objectifs: Il s'agissait en premier lieu d'engager un travail afin de préciser les données stratigraphiques du site, tout particulièrement pour les horizons protohistoriques. En effet, malgré d'abondants vestiges découverts sous le porche actuel et dans la cavité même, l'arrière porche effondré de Roucadour s'était avéré, pour les horizons protohistoriques, un lieu soumis aux contraintes de l'érosion en grotte : niveaux perturbés, mobiliers mêlés. Notre préoccupation était de mettre au jour des structures d'habitat de plein air et d'étudier l'organisation domestique des vestiges de l'âge du Bronze et du Chalcolithique. Ces thèmes sont les axes majeurs de notre recherche. Le deuxième objectif intimement lié au premier était de compléter les observations chrono-stratigraphiques des horizons protohistoriques recherchés par des analyses paléo-environnementales diverses faisant appel aux chercheurs naturalistes associés au Centre d'Anthropologie.

Notre projet envisageait donc l'hypothèse selon laquelle non seulement la zone abritée, mais aussi la surface complète de la doline pouvait avoir fait l'objet d'occupations humaines d'importance. Les indications peu précises antérieures semblaient à ce sujet très contradictoires; des sondages (non repérables) avaient permis de donner une coupe stratigraphique sans doute

* Jean Gascó - Chargé de recherche Centre d'Anthropologie Unité mixte de recherche 150 CNRS-EHESS
56 rue du Taur - 31000 Toulouse

très schématique au centre de la doline (avec un foyer), alors qu'il avait été écrit des thèses pratiquement inverses.

" Il est bien évident qu'en raison de l'absence de toute trace de fonds de cabanes aussi bien devant l'entrée de la grotte que dans la "doline", cette superposition de couches se présente comme un habitat de grottes ou d'abris, quoique se situant pour les quatre cinquièmes à l'air libre" (Niederlender, Lacam Arnal, 1953, p.242)

1.1- Antériorité d'une problématique et actualisation

La doline était donc le lieu envisagé où nous comptions travailler car il s'agissait d'étayer l'hypothèse d'une occupation préférentielle de la dépression à partir du Néolithique et tout au long des âges des métaux.

En 1965 M. J. et Mme M.C. Cauvin avaient eu un projet identique. Des concours de circonstances particulières et un différent avec le propriétaire d'alors avaient interdit toute poursuite de ces travaux, encore mal compris par les témoins de l'affaire. Ils s'étaient limités à une série de quatre tranchées de repérage de 0,40 m sur 1,50 m (deux seulement ont été retrouvées béantes en 1995).

La plume critique de J. Arnal pouvait traduire cette opération par quelques lignes acerbes :

"Depuis un chantier légalement autorisé a débuté par des trous faits à la pelle mécanique. Ce brillant début ne semble pas avoir eu de suites". (Arnal Couchard Lorblanchet 1969).

L'opération pouvait concourir à l'époque à peser sur le débat concernant la nature des observations stratigraphiques des fouilles Niederlender-Lacam et des commentaires de J. Arnal [en particulier quant à l'homogénéité de la couche A1 de Roucadour (Bailloud 1970 p. 94)]. Les travaux envisagés ne purent être réellement entrepris. Mais le rapport succinct de Mme M.C. Cauvin (*in litteris*; Aout 1965, à M ; L. Méroc) est ainsi rédigé:

"Immédiatement au nord du mur de pierres sèches, situé à 75 m de l'abri, ces tranchées rencontrent la couche noire de l'occupation de l'âge du Bronze. (...) On peut donc considérer que le gisement, du moins dans sa forme la plus étendue de l'âge des métaux, occupait exactement la moitié de la doline, soit une surface d'environ 2500 m² (1/4 d'hectare)."

La connaissance des plans d'habitation de la protohistoire ancienne d'une grande partie de la France du sud est pratiquement nulle, celle des structures domestiques assez limitée. En Quercy, l'exploitation de certaines données des cavités karstiques a bien permis l'étude de quelques structures domestiques (grotte du Noyer), mais les conditions des sols peu épais et la pratique de l'élevage sur ces territoires (difficultés des prospections) ont interdit jusqu'à la découverte de sites de plein air. Leur recherche est entravée par un double phénomène d'apparence contradictoire: l'archéologie de sauvetage est encore très limitée dans ces zones rurales écartées des grands aménagements fonciers, et d'autre part les sites potentiels inconnus sont probablement détruits par la généralisation des passages rapides des bulldozers et des concasseurs sur quelques exploitations dynamiques (?) des plateaux ou des plaines colluvionnées. Faut-il alors insister sur les manques de données pour la paléozoologie de la protohistoire quercinoise, sur le vide en données anthracologiques et leurs limites dans le domaine palynologique (les dolines étant des lieux favorables à leurs collectes), sur le déficit relatif en datations radiocarbone, etc. (Gasco 1994) ? L'habitat, l'économie, l'organisation de l'espace et des finages de l'âge du Bronze restent en fait très mal connus en Quercy.

Notre fouille envisageait donc la réalisation de sondages limités de reconnaissance avec levés systématiques des stratigraphies et prélèvements dans la doline, et le décapage mécanique d'une zone test d'environ 200 m² afin de mener à bien une fouille alliant la découverte spatiale à objectif planimétrique et la possibilité d'une approche stratigraphique pour les horizons des âges des métaux et particulièrement de l'âge du Bronze. Le site faisant l'objet de mesures de protection au titre des Monuments Historiques, les travaux seraient faits en accord avec les autorités compétentes (en particulier pour la gestion des déblais).

C'est du fait de cette contrainte que la prescription nous interdisant l'usage d'un engin mécanique nous a amené à réduire la surface explorée. La totalité des terres labourées de la doline comprise dans notre zone de recherche a donc été déplacée à la main mais a aussi fait l'objet d'un tamisage systématique. Autour de ce projet s'est constituée une équipe qui comprend actuellement F. Briois, J.D. Vigne, J.L. Vernet, J. André et G. Fau, K. Gernigon et X. Gutherz qui nous rejoindront.

1.2- Le site

Nous ne saurions oublier de recommander la lecture des différentes publications qui concernent le site de Roucadour (cf. Bibliographie). Quelques rappels sont cependant nécessaires.

Sur la commune de Thèmines (Lot), le "Cloup" de Roucadour est situé sur le plateau jurassique de Gramat. Il s'agit d'une doline, probablement d'effondrement, qui se développe à 346 m d'altitude. La dépression mesure environ 140 m de long pour une soixantaine de mètres de large. Le sol actuel de la doline est situé à environ 8 m en contre-bas du plateau. Sa bordure est constituée de courtes falaises ou d'embranchements à travers lesquels le cheminement reste possible vers l'Ouest. Au sud, la dépression présente une pente adoucie et son accès est aisé. Vers l'Est, les paysans ont aménagé deux passages à travers les blocs afin d'accéder aux champs installés dans la dépression. L'extrémité nord du "Cloup" est marquée par la grotte de Roucadour qui assurait l'écoulement des eaux de ruissellement.

La dépression a été utilisée comme lieu de culture, deux parcelles issue d'un partage familial étant exploitées. Un muret les sépare. A l'heure actuelle seule la parcelle sud, où l'on trouve des objets en surface, est encore cultivée (au tracteur) alors que le lopin nord, récemment acheté par l'Etat, ne semble pas avoir connu d'exploitation aux engins mécaniques. Cette situation y a donc heureusement préservé les niveaux archéologiques les plus récents.

1.3- Emplacement des fouilles en 1995

Les travaux entrepris en 1995 ont été placés au centre de la doline, à environ 35 m de l'entrée actuelle de la cavité, sur la parcelle 302.

L'emplacement a été choisi du fait de la présence d'une tranchée encore ouverte réalisée par Mme Cauvin il y a plus de 30 ans. Les déblais du sondage y étaient faiblement étalés. La fouille a été cependant éloignée de la bordure immédiate de la doline qui laissait présager des bouleversements dus aux ruissellements et aux effets de soutirage contre les rochers.

La fouille s'est volontairement limitée à deux secteurs de 15 mètres carrés chacun. Vers le sud la tranchée initiale réalisée autrefois couvrait environ 4 mètres carrés. Ses déblais étaient de même importance au sol. Après redressement et nettoyage de ses coupes, il a été décidé d'en utiliser les limites pour organiser un carroyage.

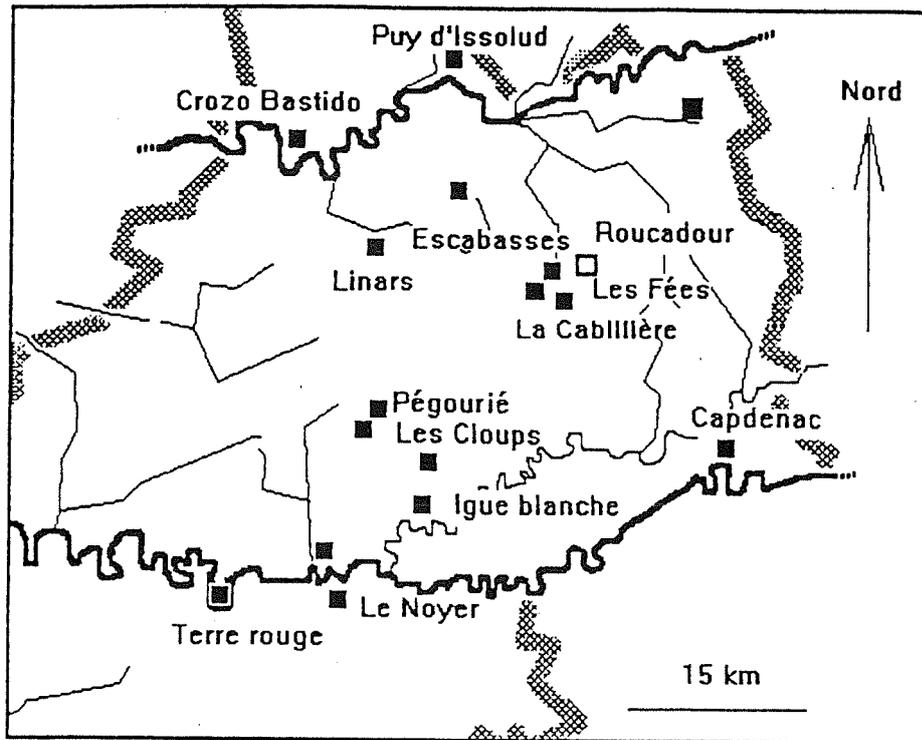
2- Eléments de la stratigraphie observée dans la doline

2.1- Description sommaire

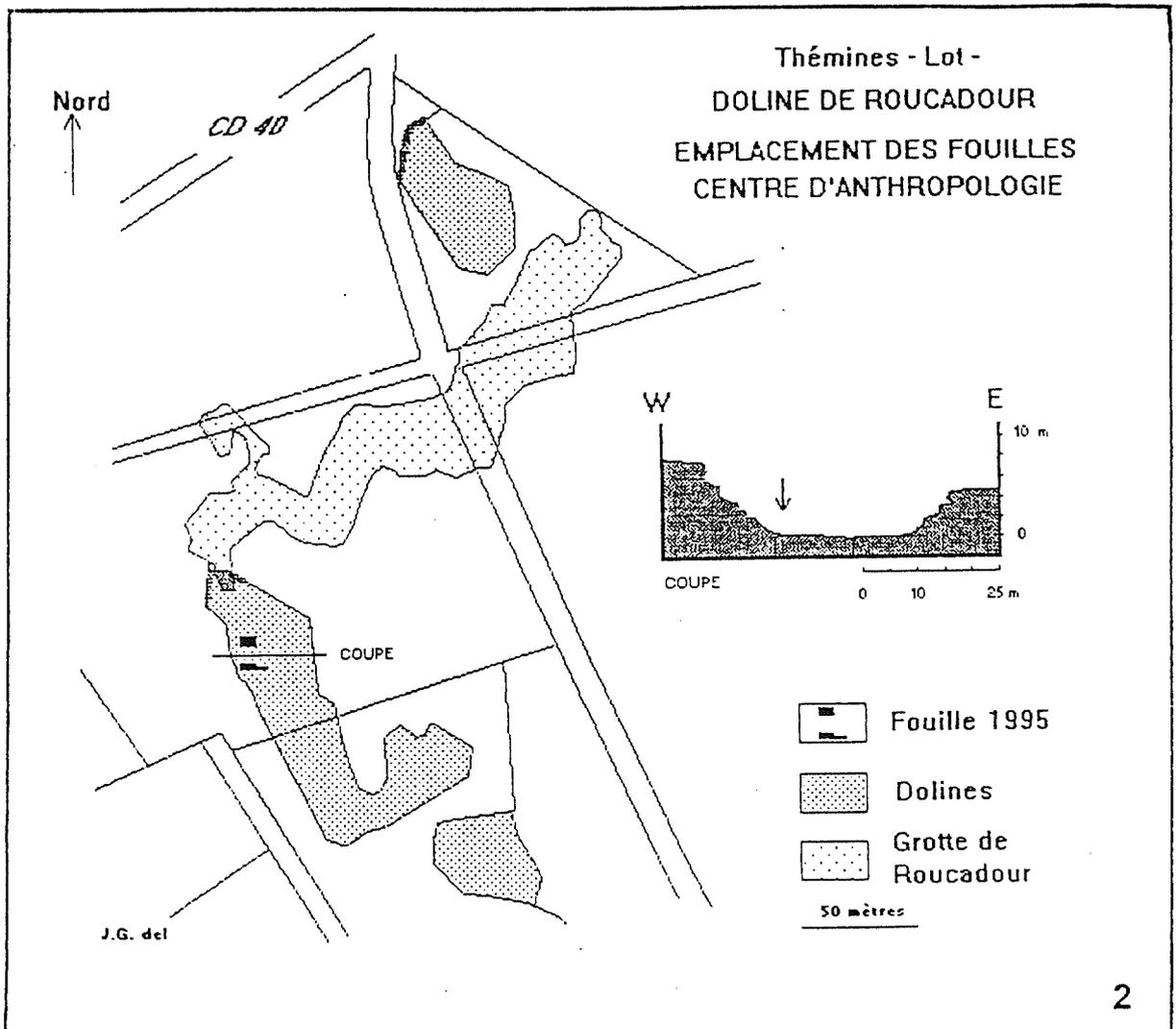
La puissance de la stratigraphie découverte est actuellement d'environ 55 à 60 cm. Globalement les couches tendent à s'épaissir de l'Ouest vers le centre de la doline à l'Est et vers le nord également. Une faible pente est d'ailleurs enregistrée en surface, de l'ordre de 2 à 4 %, tant vers l'Est que vers le nord. Plusieurs mètres sont attendus sur la foi des données antérieures.

C0 et C0 a. Puissance variant de 20 à 32 cm

C0 est une couche arable compacte et tassée par la pluie en surface. Elle présente superficiellement un humus pauvre, mêlant feuilles et tiges sèches. En fait, c'est un sédiment argilo-limoneux aéré et formant de petits nodules. Récemment abandonnée, cette terre arable est de texture fine. Vers 5 à 7 cm sous la surface, elle possède quelques blocailles roulées de petites



1



2

dimensions et relativement calibrées. Leurs formes sont émoussées et elles accompagnent de rares graviers anguleux de plus petite taille.

C0 a. Dans le détail l'horizon cultivé montre des variations de faciès et semble parfois plus puissant. C'est un sédiment argilo limoneux ou sableux fin (COa), sur au moins 8 cm de puissance, mais localement compact et formant même des mottes argileuses. Des traces probables de labours sont repérées.

Les horizons C0-C0a livrent un peu de mobilier archéologique en position remaniée. Les pièces contemporaines, modernes ou antiques sont extrêmement rares (2 tessons vernissés), alors que les silex taillés et les tessons de céramique néolithique sont plus fréquents.

C1. Puissance approximative de l'ordre de 12 à 17 cm.

La surface de cet horizon est bosselée et lissée de traces d'instruments de labours entrecroisés irrégulièrement et définissant des mottes. Le sédiment de C1 est brun jaune foncé de nature argileuse. Il enrobe un cailloutis anguleux avec des éclats de gel en terre. Les faces des pierres sont altérées, les bords émoussés. Le cailloutis apparaît rapidement avec une couverture de tessons et d'ossements très imbriqués. Sa densité faiblit nettement vers l'Est où le sédiment est sensiblement plus limoneux, voire d'aspect localement cendreau.

Un calcul de densité relative du cailloutis lors du dernier décapage de C1 montre des variations allant de 180-200 blocs à 20 à 30 pierres par m², d'ouest en est.

L'horizon est constitué d'un cailloutis hétérométrique particulièrement dense dans la zone la plus proche de la bordure de la doline (ouest). Les blocs calcaires les plus volumineux appartiennent à un pointement rocheux que l'on trouvera tout au long de la stratigraphie. Si les fragments de meules très abondants semblent assez régulièrement dispersés, les fragments osseux de fortes tailles comme les esquilles plus réduites paraissent cantonnés à l'angle nord ouest de la fouille sur 6 m² environ. Vers l'Est, les tessons de céramique, présents partout, sont en majorité.

C1 a. Puissance 10 à 15 cm

Cet horizon est la poursuite du cailloutis précédent. C'est la phase de sa plus forte densité. Il comprend plusieurs meules fichées dans le sol et des blocs verticaux dont certains sont volontairement organisés. Le sédiment brun est argilo limoneux. Il correspond aussi localement à une surface de démantèlement du substratum rocheux fissuré en dalles planes qui pendent vers le sud-ouest.

La densité des objets est très forte pour cet horizon. Installés sur le cailloutis et souvent mêlé à lui, les objets sont dans un état de conservation excellent. On observe de fréquents lots de tessons brisés sur place. Ce sont parfois des fragments osseux (bovidés) qui sont regroupés (patte d'un même animal). Plusieurs fragments conséquents de meules en granite et grès sont alignés, à proximité d'une hache polie à l'extrémité écrasée et de broyeur bouchardés.

Les pièces osseuses tendent à être plus nombreuses vers le sud et le sud-est de la fouille. Des aménagements de blocs plantés et organisés en plan régulier existent. Un pointement de rocher présente des bords verticaux et des pierres plantées peut-être naturellement l'accompagne. L'emplacement aurait pu être utilisé pour bloquer un bois vertical. La base de cet horizon (3^o décapage de C1a) montre un éboulis encore dense mais nettement plus aéré vers l'Est de la fouille.

C1 b. Puissance approximative 7 à 9 cm

Cet horizon correspond à la base du cailloutis parfois moins dense. Le sédiment enrobant les blocs est d'apparence plus plastique; sa teinte est légèrement plus sombre, peut-être en relation avec des traces de chauffe de plusieurs blocs. Cet horizon moins caillouteux que les précédents fait apparaître un effet de paroi à l'emplacement de l'alignement de meules précédemment signalé. La répartition dense des objets épouse grossièrement une bande d'un mètre de large avec deux perpendiculaires. Les aménagements de pierres, de probables calages de piquets doubles,

s'inscrivent dans cette zone, en bordure. Vers le sud, la densité des pièces est très faible, ainsi qu'à l'extrémité nord de la zone fouillée, malgré la présence de gros fragments de faune (une hémi-mandibule de cervidé (?) et d'ossements d'articulation de bovidé (?)). Sur cet horizon quelques rares charbons de bois ont été prélevés et on note également l'existence de plusieurs blocs calcaires fortement chauffés.

Un calage double de piquets en H10 C1-C1b et une autre double installation en I12 et H12 C1-C1b sont à signaler. Il semble qu'il puisse s'agir de vestiges de calages de piquets. La taille des pieux utilisés aurait pu demander leur doublage, éventuellement pour maintenir entre les deux bois une traverse pour la paroi d'une construction; le fait que deux installations du même type aient été découvertes confirmerait le caractère non fortuit des emplacements de blocs. Mais il convient de rester très prudent quant à l'interprétation de telles structures. Seul l'élargissement du champ de recherches vers le sud, permettra de valider ou non les hypothèses avancées.

C1 c base de la fouille actuelle

Le sédiment à dominante argileuse de C1c est de couleur brun clair, parfois jaune. Son caractère limoneux est cependant plus marqué qu'au sommet de la stratigraphie. L'horizon correspond à la base du niveau C1 sur laquelle s'est établi le cailloutis de cette strate anthropique.

2.2- Eléments de réflexion

Plusieurs indices conduisent à penser que la proximité immédiate d'un habitat a pu générer les nombreux vestiges découverts en C1a et C1b. Il est même possible que la fouille ait été menée dans le périmètre même d'une construction.

Le grand nombre de fragments de meules, broyeurs, molettes et autres lissoirs de toute sorte est un caractère particulier aux horizons étudiés, malgré la surface réduite de la fouille.

L'abondance des pièces en silex ou en quartz taillé est également connue. Les meules sont très nombreuses, les plus importantes en taille, généralement intactes sont regroupées. Ce sont des meules dormantes obtenues sur galets dont la forme est souvent prédestinée (brisé en deux selon l'épaisseur) ou des fragments de plaques. Les roches utilisées sont des grès ou des granites principalement. Leur étude n'est pas engagée, mais on notera des variations fortes de grains et d'aspect des surfaces, selon les degrés de bouchardage et de polissage, ce qui laisserait à penser à des utilisations variées (voire complémentaires) de ces instruments. Vers le nord de notre fouille, plusieurs broyeurs sont dispersés ; Le très grand nombre de fragments éclatés de roches en granite, en poudingue ou grés, peut provenir d'au moins deux origines : soit des éclats contemporains de l'usage des meules, soit des pièces amenées comme les autres pierrailles des strates de C1. Il semble que les deux hypothèses se combinent : plusieurs fragments d'une grande meule brisée paraissent pouvoir être réunis. Mais d'autres blocs, de petite taille, restent isolés. La répartition des autres roches taillées n'est pas très significative pour l'instant sur une si petite surface.

Il est évident que l'exploitation des plans de répartition des objets ne pourra être réellement engagée qu'avec un agrandissement notable de la zone fouillée. Dès à présent cependant, les indices que nous venons de souligner permettent d'avancer plusieurs constats :

- les horizons de C1 montrent un ennoïement progressif par un cailloutis classé d'un fort dépôt d'objets ayant été peu déplacés. Il est clair que les subdivisions proposées, fortes de 6 décapages et de trois strates individualisées, peuvent être provisoires. Elles n'indiquent pour le moment qu'une certaine durée dans l'établissement de l'horizon, bien qu'un temps très court puisse éventuellement suffire dans des conditions de péjoration climatique optimale (orages après déforestation forte du plateau et des versants de la doline). Cet aspect sera étudié (Gascó, Carozza, Wainwright, 1992).

La stratigraphie pourrait se développer vers l'Est en puissance et montrer d'autres caractères. Pourtant l'ennoïement des meules plantées et celui du sommet des calages probables indiquent davantage l'unité du dépôt. Cette situation pourrait trouver une confirmation dans les collages

limités réalisés entre tessons de C1, C1a et C1b. Les données matérielles, et leur très grande homogénéité sur le plan chrono-culturel vont d'ailleurs dans le même sens:

- La présence de meules curieusement alignées, les effets de limite dans les densités d'objets et l'existence de calages probables de piquets laissent à penser qu'une structure d'habitat pouvait se développer vers le sud de la zone actuellement fouillée. Elle aurait pu provoquer un point d'accumulation d'objets, vers le nord et sur toute la surface dégagée par la suite. L'existence anecdotique de plusieurs fragments de pisés (C1b) est à signaler.

- L'origine du cailloutis reste à étudier. Si son point de départ est le versant proche, le calibrage des pierres, qui diffère à chaque décapage d'une manière peut-être significative, indiquerait une origine anthropique indirecte. On peut estimer en effet que l'érosion du plateau proche et le déboisement des marges rocheuses de la doline étaient des états de fait lors de la mobilisation des blocailles (pierres roulées, usées, altérées en surface). Il semble que l'on puisse aussi exclure un usage de ces pierres dans les matériaux de construction d'une éventuelle structure d'habitat. En complément ces pierres pouvaient être entourées de fragments de céramiques arrachés sous les mêmes conditions à des niveaux anciens topographiquement situés au-dessus du sol de la doline.

2. 3- Correspondance avec les travaux antérieurs

Bien que l'emplacement de la coupe Niederlender, dite "au centre de la doline", ne soit pas connu, il est possible d'approcher la portion de stratigraphie observée en 1995 de la couche A2 (la plus récente) des travaux antérieurs. Rappelons d'abord quelques données stratigraphiques (p. 12) tirées de la publication initiale des fouilles (Niederlender, Lacam, Arnal 1967) :

Selon la coupe (figure 3 de l'article de Gallia), sous le porche effondré la couche A2 est à - 25 cm sous la surface actuelle et sa puissance est d'environ 20 cm. La couche A1 est à - 45 cm et son épaisseur atteindrait 65 cm.

Sur la même planche la stratigraphie donnée "au milieu de la doline" montre A2 à - 20 cm pour 50 cm de puissance et A1 à - 70 cm avec une puissance de 70 cm. Le texte (p.12) n'indique pas les mêmes données : A2 à -40 et A1 à - 50 cm.

Altitude		Puissance (cm)	
Porche Doline		Porche Doline	
- Dessin			
A2- 25	- 20	20	50
A- 45	- 70	65	70
- Texte			
A2- 40		(10)	
A1- 50		(65)	

- A2 contient du mobilier allant du romain au Chalcolithique inclus (p. 12). On note une occupation peu dense (p.86) avec du Bronze final, moyen et ancien.

- A1 est donnée comme civilisation horgenoïde (p.12) ou de Michelsberg (p.73) ; Elle est épaisse d'environ 0,40 m (p.73) ; son sommet a été distingué grâce à la céramique dont "la pureté disparaissait brusquement" ("rien ne la sépare en dessus des couches supérieures" p.73).

Notons d'ailleurs que "le Chalcolithique (...) déjà entamé par la fin de l'étage A1 (nous soulignons) n'apporte que très peu d'objets caractéristiques" en A2 (p. 86 assez contradictoire avec la p.12).

Il semble donc probable que l'horizon étudié en 1995 puisse correspondre à une partie basse de la couche A 2 qui serait ici tronquée. Mais nous confirmons également la grande difficulté à comparer les stratigraphies localisées en divers points de Roucadour. Nous plaiderons pour que

les travaux anciens soient dénommés "grotte de Roucadour," ou "porche", et ceux entrepris actuellement "doline de Roucadour".

3- Le mobilier archéologique: présentation provisoire des horizons C1

Nous n'aborderons pas le mobilier prélevé dans les horizons notoirement remaniés. Il comporte des pièces provenant des pieds de parois proches et d'horizons proches, déplacés par les labours. Ce sont des vestiges du Néolithique moyen, du Bronze ancien et de très exceptionnels tessons de la fin de l'âge du Bronze ou du Premier âge du Fer. La présentation du mobilier archéologique de l'ensemble de la couche C1 est faite selon les subdivisions stratigraphiques sans présumer des durées de mise en place.

3.1- Le mobilier osseux et le mobilier lithique

L'étude du mobilier osseux a été confiée à J. D. Vigne (CNRS, Muséum d'Histoire Naturelle), et sera réalisée dans les mois à venir. Dès à présent il apparaît que ce mobilier très abondant et parfaitement conservé comprend principalement des restes de gros animaux avec de nombreux pièces des membres supérieurs et antérieurs, des fragments de squelettes céphaliques en nombre (bois, andouillers, fragments de calotte crânienne, mandibule, dents) et relativement peu d'esquilles de petites tailles. Les espèces repérées sont les boeufs, cerfs, chevreuils; moutons et sangliers pourraient être moins nombreux en restes. La répartition des fragments osseux, pour C1-C1a-C1b, montre un épandage général de vestiges. Plusieurs concentrations existent cependant, mais sans ordre apparent. Mais il est possible que l'étude plus avancée des strates successives de dépôt le démente.

L'étude des roches taillées a été confiée à F. Briois (UMR 150 CNRS EHESS, Centre d'Anthropologie). Rappelons que le mobilier en silex de la couche Niederlender-A2 n'a pas été publié à notre connaissance; il semble que l'on n'en signale pas la présence ;(si ce n'est un grattoir en silex Bergeracois). De même les pièces attribuées à A1 (couche ancienne) sont peu nombreuses : 24 grattoirs, une dizaine de lames, 8 flèches tranchantes, etc. (Gallia p. 81-83). Dès à présent, les premiers décomptes provisoires donnent pour les niveaux remaniés, la couche C1 et ses subdivisions une série de référence forte d'au moins 16 grattoirs, 14 flèches tranchantes, et plus de 3,8 Kg de produits de débitage ou d'outils brisés. Le débitage paraît faire une très large part aux éclats lamellaires et aux lamelles, quelques soient les variétés de silex. Le quartz a été également utilisé pour la taille. Les pièces obtenues sont des éclats retouchés. On note aussi plusieurs éclats et outils en quartz hyalin, différents degrés de vitrosité pouvant être observés. Ce mobilier original ne sera pas étudié dans cette présentation.

3. 2- Le mobilier céramique et métallique du Bronze ancien

L'horizon C1 : Si l'on exclut un fragment de tôle, le métal est représenté par une flèche en Bronze, à pédoncule central et ailerons latéraux (J14 C1). Cette pièce est proche de celle de la grotte de la Monna à Millau, ou de celle du dolmen de Saint-Chels (Lot), alors que l'exemplaire du dolmen d'Alvignac (Lot) est plus trappu et que son pédoncule est plus long. Elle se place au Bronze ancien.

Le mobilier céramique est fort de plusieurs milliers de tessons. Il convient cependant de poser la question de l'homogénéité des éléments découverts en C1. Rappelons le caractère caillouteux de son environnement. En effet la céramique est composée de deux séries: des vases décorés de cordons et des récipients à paroi lisse. Les premiers ont de traits propres aux traditions rhodaniennes, avec des jarres caractéristiques par leurs formes et leurs modes décoratifs classiques.

La question se pose pour les seconds, quelques vases à parois un peu plus fines ou aux traits plus proches du Néolithique final (non arténacien ?) qui constituent la série des vases non décorés. Ils pourraient être considérés comme intrusifs mais on peut également penser qu'ils représentent une

partie d'une vaisselle du fond traditionnel commun. Leur présence continue au long de la stratigraphie pourrait être un élément de réponse à vérifier ultérieurement.

L'horizon C1a : L'ensemble du mobilier de C1a est en effet identique à celui de l'ensemble précédent et appartient aussi à l'âge du Bronze ancien. Le caractère peu individualisé des autres données de la céramique fine ou plus massive (vases ou moyens de conservation) déjà observé en C1 semble un autre point fort de l'ensemble qui pourrait confirmer leur contemporanéité. Il reste vain d'y chercher des traits d'une quelconque trace arténacienne, si ce n'est en prenant pour référence des caractères ubiquistes du Néolithique final-Chalcolithique occidental.

L'horizon C1b : Le mobilier de cette strate est abondant. Il ne livre que très peu de formes mais plusieurs pièces assez caractéristiques. Si les céramiques de C1b ne paraissent pas notablement différentes de certains exemplaires des strates précédentes, il est à noter que les formes les plus fréquentes évoquent davantage le Chalcolithique ou le Néolithique final. Il y a là probablement un effet de perspective, qui confirme les données connues sur le Bronze ancien régional et le Chalcolithique à savoir un lent éloignement de la tradition néolithique et la perdurance de formes ou styles céramiques peu différenciés.

L'horizon C1c : Cet horizon n'a pas fait l'objet de décapage général. Il a livré cependant quelques pièces prélevées par sécurité lors de la fermeture du chantier. Nous n'avancerons pas de proposition sûre de datation, la présence d'une strate chalcolithique étant attendue mais peu présente par des indices matériels.

3.3- La céramique à pastilles pinçées associée

La principale découverte réalisée en 1995 à Roucadour, c'est la présence d'une céramique à pastilles pinçées dans les horizons C1, C1a, C1b, et C1c. qui appartiennent au Bronze ancien. Nous pensons pouvoir éliminer l'hypothèse d'une série de pièces provenant d'un horizon démantelé de l'âge du Bronze moyen par exemple, au regard des caractères de la stratigraphie décrite ci-dessus.

Cette céramique singulièrement reconnaissable a été découverte en effet sous forme de 26 fragments répartis en majorité en C1a (11 pièces) et C1 (10 tessons). Elle est présente dès C1c, c'est-à-dire à la base de l'horizon, comme en C1b où des tessons brisés sur place ont été découverts.

Plusieurs techniques ont été employées pour réaliser un tel décor couvrant largement les panses de ces jarres. La plus simple est une forme dérivée du décor digité ; il s'agit d'une sorte de pincement, doigt contre paroi du vase; la pression exercée par le doigt est tout simplement plus oblique que dans le cas des digitations circulaires. Le mouvement vif et court forme une boulette de pâte superficielle; la plasticité de la céramique crue était nécessaire pour réaliser ce décor. Le plus souvent le mouvement s'inscrit de gauche à droite, mais un vase montre en lignes superposées une alternance volontaire de la position des boulettes.

Une autre manière consiste à pincer la pâte superficielle à deux extrémités de doigt ; l'un repousse la boulette de pâte, l'autre en limite l'avancée et marque le tesson d'un coup d'ongle caractéristique. Une variante de cette technique qui crée un motif décoratif différent consiste à prolonger au départ du mouvement la trainée qui forme la boulette. Le dernier cas est celui des décors proprement pinçés, où les doigts exercent la même pression sur la pâte et sont ramenés l'un vers l'autre. Bien que distincts, on peut associer à cette série de décors d'empâtement les motifs couvrant en résilles réalisés par application juxtaposés d'empreintes de bâtonnet.

La découverte en stratigraphie de cette céramique est un élément important. Placée en contexte du Bronze ancien, elle pourrait compliquer une partie des hypothèses avancées en Aquitaine (J. Roussot-Laroque 1968) et à Roucadour (J. Clottes, 1969). Les parentés de certains décors en coulées d'argile ou en pustules avec le Bronze médocain, placé au Bronze moyen, ont déjà été discutées. Le terme de parenté serait à souligner car certains traits médocains (bords rentrants,

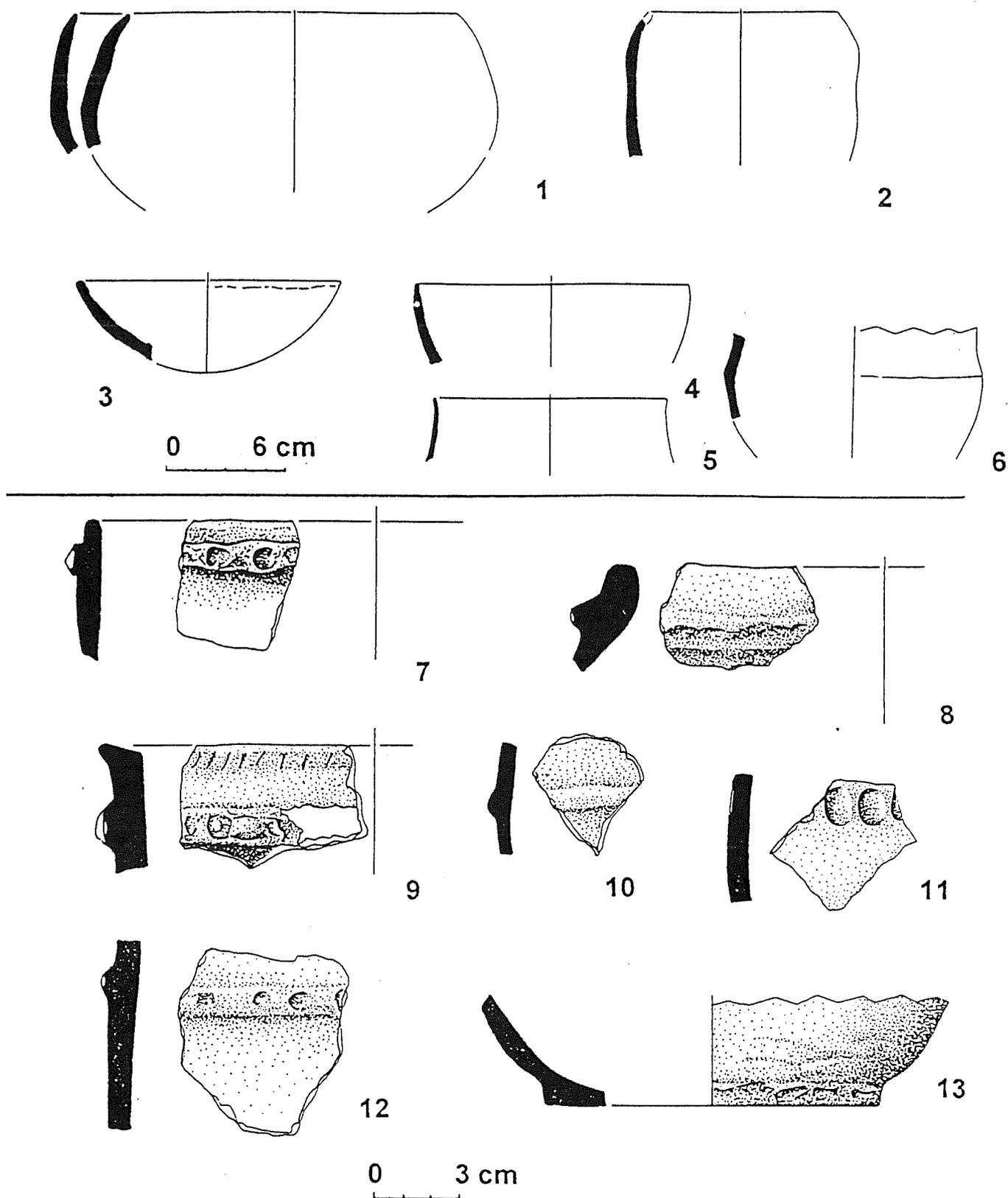


Figure 1. Mobilier de la doline de Roucadour (Thémines. Lot) découvert en 1995. Couche C1. Deux échelles de représentation sont utilisées. Le premier ensemble est composé de céramique à parois assez fines, aux formes ubiquistes ou caractéristiques du Néolithique final (1, 2, 6). Le second ensemble appartient à l'Age du bronze ancien. N'est pas figuré ici un lot notable de céramique à pastilles pinçées. La question de l'homogénéité de ce niveau, au contact des strates cultivées anciennement, se pose.

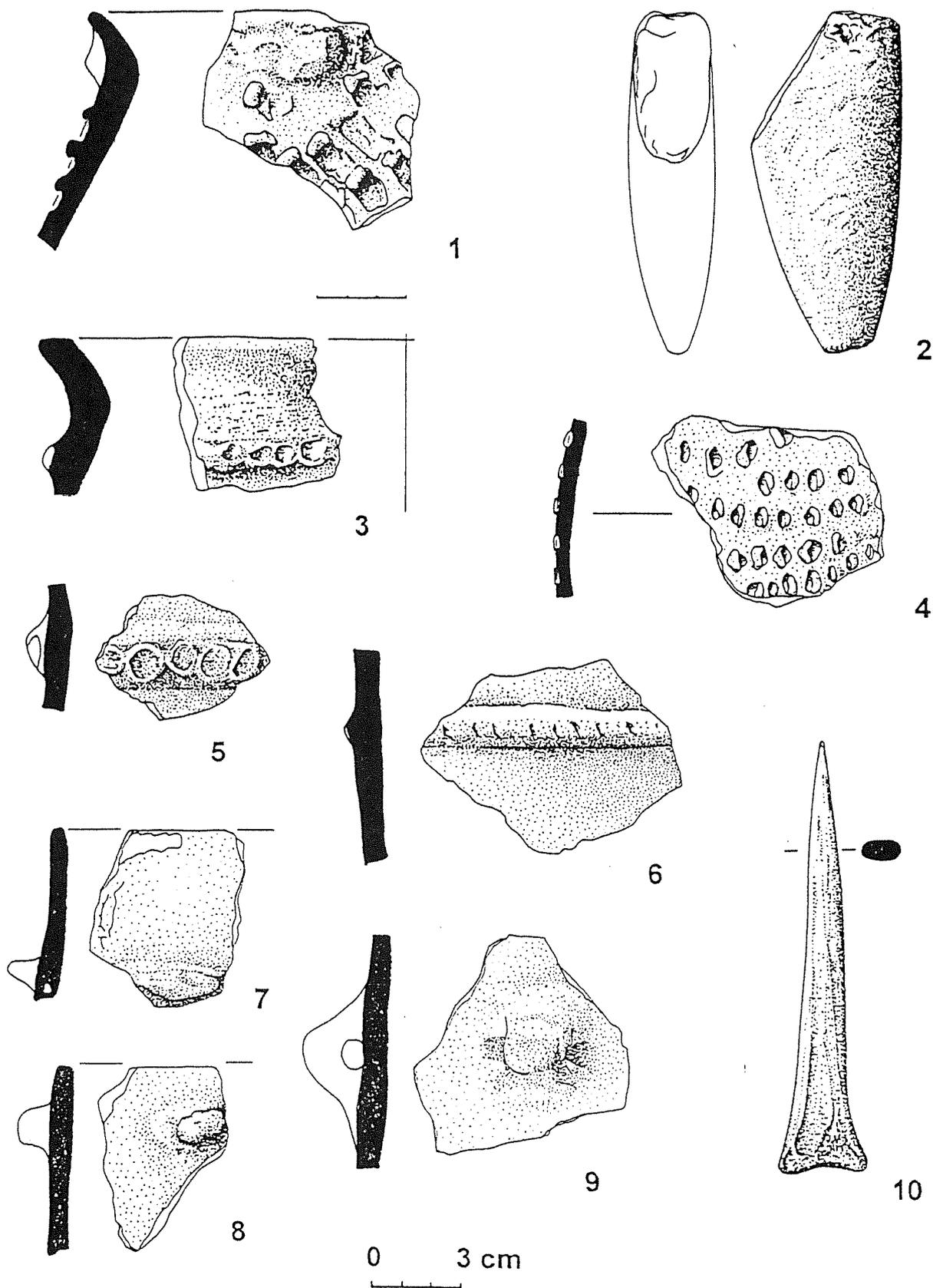


Figure 2. Mobilier de la doline de Roucadour (Thémines, Lot) découvert en 1995. Horizon C1a. La céramique à pastilles pinçées. (1, 4) les cordons digités (3, 5) évoquent le Bronze ancien dans la tradition d'un Chalcolithique récent (7, 8, 9).

cordons digités pinçés, vases surchargés de cordons, pastillage sous cordon, anses à cheval sur deux cordons, etc.) seraient bien absents des premiers lots à tessons pastillés découverts par Niederlander.

Les nouvelles pièces, trop incomplètes, mais découvertes en stratigraphie associées à des céramiques de l'âge du Bronze ancien, ne permettent pas plus de l'affirmer. Au contraire. En fait l'antériorité de cette céramique dans une zone plus continentale semble se confirmer avec cette donnée nouvelle.

J. Gomez proposait en 1980 une datation des vases à pastillages charentais soit de la phase ancienne du Bronze moyen soit du Bronze ancien. Tel pourrait être le cas également à Roucadour. Les données de la fouille de la doline poseraient d'autres questions du fait du caractère rare sinon unique pour l'instant de cet état de fait en Quercy et sur le plateau de Gramat.

Nous proposerons d'avancer avec prudence quant aux implications qui consisteraient à isoler l'évolution des terres continentales face aux espaces atlantiques. Cette céramique à pastillages pourrait se révéler davantage, à l'origine de son adoption, un élément du fonds commun des apports orientaux anciens diversement appréciés par les cultures régionales (adoption ou non d'un style). Rappelons simplement que cette céramique, utilisée par les cultures du Bronze ancien de Suisse et d'Allemagne du sud se développe durant la première phase de la culture des Tumulus du Jura Souabe.

En C1b, un tesson de céramique décoré en résille appartient-il au style estampé ? Il n'est pas caractéristique du fait de sa facture. Il nous semble une variante des motifs pinçés réalisés avec un outil. Mais il s'apparente peut-être aux pièces que l'on trouve, par exemple à Reignac (Dordogne) et à Anglade (Gironde) où les décors à la cordelette, les pastillages et les décors quadrillés co-existent. Dans notre ensemble, il semble cependant bien isolé et n'est pas associé à des décors excisés-estampés (présents en au moins trois exemplaires dans la couche A2 remaniée de Niederlander) ni même gravés ; il y a là, peut-être, un autre argument de datation des horizons étudiés au Bronze ancien, aucune pièce ne pouvant se réclamer du style du Noyer ou du style des tumulus. Si le décor en résille demande encore quelques éléments pour assurer sa datation ancienne, celle des décors plastiques réalisés sur pâte molle au bâtonnet ou au doigt, comme l'absence de marqueurs arténaciens sont donc des informations fortes pour la doline de Roucadour, secteur 1995.

4- Eléments de conclusion

La fouille de 1995 apporte différentes informations importantes quant au site de Roucadour et à sa place dans le développement chrono-culturel de la Préhistoire récente quercinoise.

1. La doline de Roucadour a été occupée aux âges des métaux en un emplacement à plus de 35 m du porche effondré de la cavité. Selon les périodes, antérieures ou postérieures, d'autres installations ont pu se cantonner à certains secteurs de la doline. Pour aborder l'âge du Bronze final et moyen, il devrait être nécessaire d'étudier un secteur plus proche du porche.
2. Pour les lieux étudiés, il semble qu'il s'agisse d'une zone d'habitat dont une partie de la zone de rejet a été fouillée; des indices de constructions pourraient exister.
3. L'occupation de l'âge du Bronze ancien se révèle sans doute assez longue, et en tout cas générant des vestiges abondants. C'est une découverte importante car les sites contemporains régionaux sont très mal connus sinon inexistants.
4. D'un point de vue chrono-culturel, on peut proposer comme hypothèse demandant confirmation que l'âge du Bronze ancien de la doline s'inscrit dans une tradition néolithique et chalcolithique large, peu marquée pour cette dernière par les traits caractéristiques de l'Artenacien occidental. Il livrerait des vases propres à des influences orientales ou rhodaniennes,

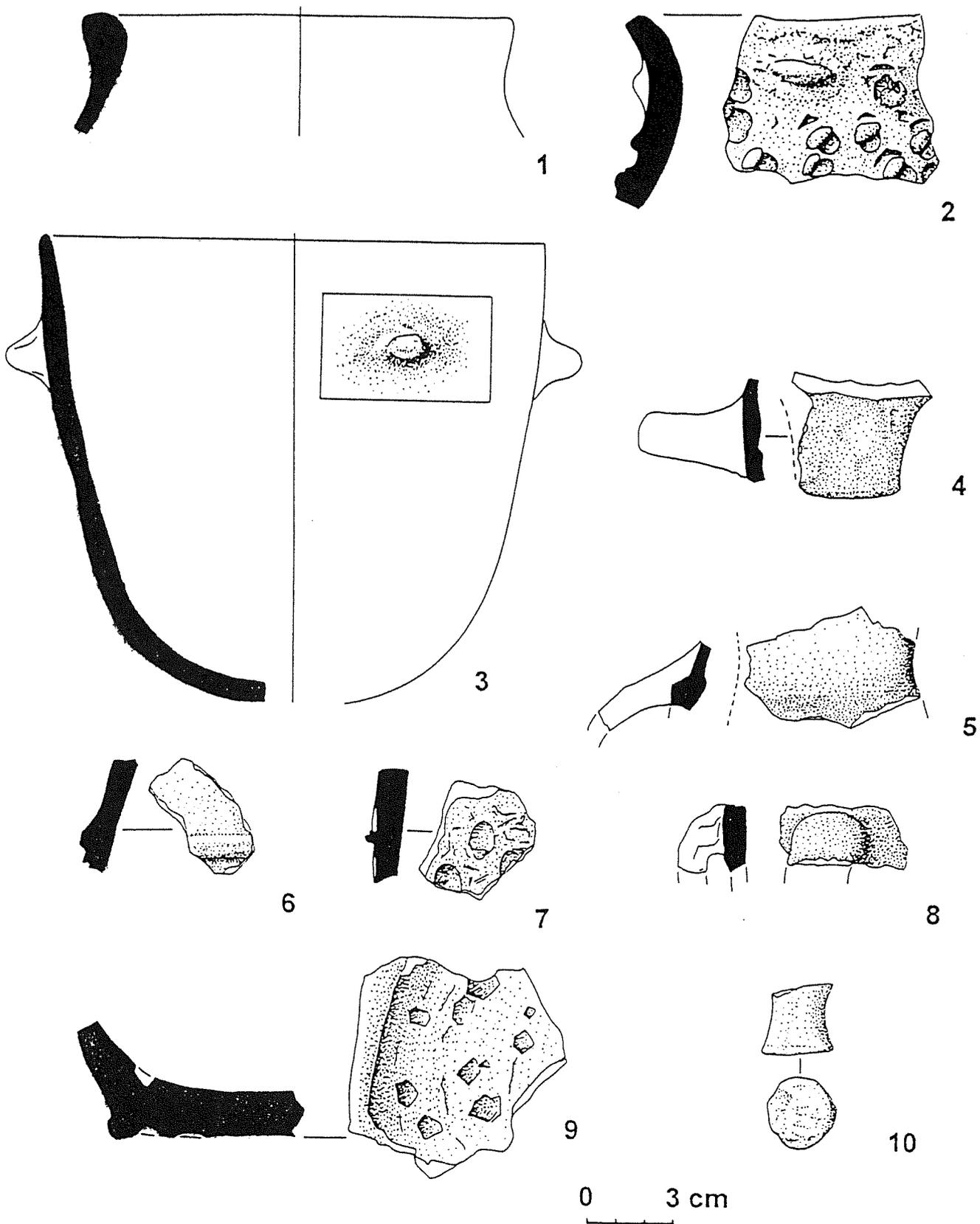


Figure 3. Mobilier de la doline de Roucadour (Thémines, Lot) découvert en 1995. Horizon C1b. Le mobilier moins caractéristique que pour les niveaux précédents s'inscrit dans la même phase chrono-culturelle. On note un fond rond (3), de nombreux fonds plats (9) et un élément de vase polypode (10).

y compris des céramiques à pastilles pincées que l'on retrouvera plus tardivement en Aquitaine au coeur du Bronze vindo-médocain.

5. La richesse du débitage du silex, et la qualité des vestiges devraient permettre d'étudier plusieurs chaînes opératoires propres à caractériser l'industrie lithique locale.

6. L'abondante récolte de fragments de faune, le très élevé chiffre des pièces complètes, la variété des fragments devraient permettre de notables avancées archéo-zoologiques.

7. Les premières découvertes de 1995 permettent d'avancer qu'un grand nombre des débats antérieurs entre préhistoriens à propos des associations de mobilier étaient viciés par certaines données stratigraphiques que nous qualifierions d'hasardeuses (car variables selon les lieux).

Note. Nous tenons à remercier tout particulièrement l'assemblée du Conseil Général du Lot et la municipalité d'Alvignac (Lot) pour l'aide apportée à l'organisation matérielle de cette opération de fouille programmée annuelle. L'équipe était composée de : Véronique Paris (Nogent-sur-Marne), Anne Viallon (Noisy-le-grand), Carole Lagnès (Montpellier), Erwan Allainmat (Issy-les-Moulineaux), Loïc Desplanques (Chaville), Christina Deyl (Frankfurt, Allemagne), Elizabeth et Emmanuel Markiewicz (Iowa, U.S.A. - Montpellier), Jean-Luc Couderc (Souillac), André Nervenue (Huy, Belgique), Didier Laporte (Bedouer), Pascale Raffanel (Montauban), Frédéric Michaux (Gramat), Bruno Gonzales (Saint-Vincent-du-Pendit), Hervé Mennessier (Figeac), Gilles Fau (Alvignac), Stéphanie Modat (Perpignan), Stéphane Chassevent (Evreux) Christine et Julien Gascó.

Bibliographie

ARNAL J., COUCHARD L., LORBLANCHET M. 1969 - La grotte de Roucadour (Thémines, Lot) Archivio de Prehistoria Levantina, XII, 1969, 55-91, 8 fig., 8 pl.

CLOTTE J. 1969 - Le Lot préhistorique, Bulletin de la Société des Etudes du Lot, XC, 288 p.

GASCO J., 1994 - Nouvelles datations des cultures de l'âge du Bronze en Quercy, Annales des rencontres archéologiques de Saint-Céré, n°3, 1994, 7 p., 2 fig

GASCO J., 1995 - La doline de Roucadour à Thémines (Lot) : campagne de fouilles en 1995. Annales des rencontres archéologiques de Saint-Céré, n°4, 1995 (à paraître)

GASCO J., CAROZZA L., WAINWRIGHT J. 1992 - Un petit habitat agricole de l'âge du Bronze ancien en Languedoc occidental : Laval de la Bretonne (Monze, Aude), in Fondements culturels, techniques, économiques et sociaux des débuts de l'âge du Bronze, Comité des Travaux historiques et scientifiques, Clermont-Ferrand, prétirages, 44-47, 1 fig.

GIRAUD J-P., 1988 - L'âge du bronze moyen en Quercy, Dynamique du Bronze moyen en Europe occidentale, 113° Congrès des Sociétés Savantes, Strasbourg, 429-442.

LACAM R. NIEDERLANDER A. 1944 - Le Cuzoul de Gramat, gisement mésolithique, Archives de l'Institut de Paléontologie humaine, n° 21, Paris.

MARTEL E.A., 1894 - "Les Abimes", Paris 1894, 342 p.

NIEDERLENDER A., LACAM R., ARNAL J., 1967 - Le gisement néolithique de Roucadour, Gallia Préhistoire, III° suppl., Paris, 206 p. 42 fig. XVI pl.

NIEDERLENDER A. LACAM R., ARNAL J., 1953 - "Etude sommaire des dégraissants de la poterie trouvée dans le gisement de Roucadour (Thémines, Lot)", Bulletin de la Société Préhistorique Française, n°4, 242)

ROUSSOT-LARROQUE J., 1988 - Le Bronze moyen d'Aquitaine et la culture des tumulus, Dynamique du Bronze Moyen en Europe occidentale, 113° Congrès des Sociétés Savantes, Strasbourg, 393-427)